Communiqué de Presse
11 juillet 2023

L'aéroport Nice Côte d'Azur recherche 5 concepts innovants à valoriser dans les commerces de ses terminaux

Fidèle à son engagement de chercher les meilleures expériences pour ses passagers, l'aéroport Nice Côte d'Azur lance un appel d'offres pour renouveler une partie de son offre commerciale sur ces deux terminaux. La forte affluence de passagers CSP+, combinée à une exposition majoritairement internationale, représente pour les enseignes une opportunité unique de promouvoir leur savoir-faire et de tester de nouveaux marchés.

L'aéroport Nice Côte d'Azur renouvelle son offre et repart à la recherche de nouveaux concepts à travers un triple appel d'offres, effectif au 1er avril 2024 pour accompagner le démarrage de la prochaine saison Eté.

Le premier concerne une activité de retail spécialisé dans la vente de Pâtisserie de luxe inspirée de la gastronomie française mais avec une réputation internationale. 2 espaces sont dédiés à l'activité, un dans chaque salle d'embarquement Schengen (13 m² au terminal1 et 24 m² au T2), par conséquent au contact de l'ensemble des passagers, quel que soit leur destination. La durée de concession est de 6 ans.

Le second cible une offre de restauration, à travers un concept de Streetfood haut de gamme. Elle se doit d'être profondément différente de celle que l'on trouve aujourd'hui au Terminal 2, évoquant le voyage, l'ailleurs, mêlant des saveurs sucrées et salées. L'espace dédié est situé dans le hall des enregistrements du T2, sur une surface de 43m². La durée du contrat est de 4 ans et 1 mois.

Le troisième appel d'offre sera quant à lui dédié à 2 espaces de popup stores, situés en zone publique. Répondant à une véritable logique d'innovation, à travers des concepts de retail, de restauration ou de services, ces deux espaces popup pourront bénéficier de conditions préférentielles pour les marques désireuses d'approcher la clientèle de l'aéroport pour tester leurs marchés. Ce lot, qui doit accompagner la stratégie de l'aéroport visant à s'adapter régulièrement aux nouvelles tendances de consommation de ses passagers, proposera une offre innovante, unique, inattendue mais toujours de grande qualité et mettant en scène le *sense of place* iconique de la Riviera. Ces concepts pourront tout autant porter sur une offre

de restauration Bio, Vegan, Healthy, une boutique avec son catalogue déporté, un commerce de seconde main, de l'artisanat local, ou toute nouvelle catégorie de produits inédite dans l'aéroport niçois. Initiés en 2012, les pop-up stores situés stratégiquement au cœur des terminaux de l'aéroport ont déjà profité à près de 70 marques qui ont ainsi pu expérimenter et faire évoluer leurs offres pour conquérir des parts de marché avant, pour certaines, de se développer en franchise. Situés en zone publique, ces espaces seront concédés pour une période de deux ans.

Un espace de valorisation exceptionnel

Pour les marques qui seront retenues à l'issue de l'appel d'offres, l'aéroport Nice Côte d'Azur représentera un écrin exceptionnel. Totalement refondus au cours des dernières années, les terminaux, lumineux, aérés et offrant un parcours passagers fluide, ont valu à l'aéroport d'être élu Meilleur opérateur commercial aéroportuaire du monde en 2018.

Le trafic passagers, de 12 millions de voyageurs l'an passé, devrait rapidement retrouver son niveau d'avant pandémie, soit 14,5 millions. Il se compose à 60% de visiteurs et à 44% d'étrangers, dont 35% d'Européens et 5% d'Américains. 51% des voyageurs sont des femmes, une proportion croissance au cours des dernières années. Les 35-54 ans pèsent pour 37% du trafic passagers. Enfin, les CSP+ comptent pour plus de 51% des voyageurs.

Avec, pour l'été 2023, une offre unique de 116 destinations directes, dont près de 100 à l'international, et avec 11 liaisons long-courriers (Atlanta, Bahreïn, Doha, Dubaï, Koweït, Montréal, New-York, Newark et Riyad), l'aéroport Nice Côte d'Azur représente la principale alternative aux hubs parisiens. Par ailleurs, fort de sa localisation en quasi-centre-ville et de sa connexion directe et rapide à Nice en tramway, les commerces situés en zone publique reçoivent de plus en plus de clients non voyageurs mais vivant ou travaillant aux abords, accentuant la dimension centre commercial de l'aéroport.

Une démarche « *sense of place* »

Pour le groupe Aéroports de la Côte d'Azur, ces espaces de vente temporaires participent activement à sa stratégie de « *faire vivre aux voyageurs l'expérience commerciale la plus surprenante dans un aéroport européen* ». Au cœur de cette stratégie : la notion de « *sense of place* ». Elle signifie que les commerces, en particulier les pop-up stores, doivent proposer aux passagers une offre différenciante et déstandardisée, porteuse des valeurs et du savoir-faire de son territoire.

« *L'aéroport Nice Côte d'Azur se veut un trait d'union entre la Riviera et le reste du monde. Plus qu'une vitrine, il représente pour les jeunes marques un laboratoire où expérimenter leur expression, leur territoire, leur univers, pour recruter de nouveaux clients voire des ambassadeurs. Nous nous percevons à ce titre comme un tremplin, puisque nous mettons en œuvre un dispositif complet d'accompagnement et de promotion de ces marques auprès de nos passagers afin de soutenir leur visibilité et leur performance* », explique Candice Cadreils, directrice de la BU Commerciale d'Aéroports de la Côte d'Azur.

Les modalités des appels d'offres

Les appels d'offres sont publiés le 05 juillet 2023 pour une remise des dossiers avant le 15 septembre 2023, 16 heures.

Pour participer, il suffit de s'enregistrer et de créer son compte pour télécharger les dossiers d'appel d'offres à l'adresse :

https://achats.nice.aeroport.fr/autres-consultations

A propos de l'aéroport Nice Côte d'Azur

L'aéroport Nice Côte d'Azur est le deuxième aéroport de France après Paris. En 2022, il a enregistré un trafic passagers de 12,12 millions, contre 14,5 millions en 2019. Il propose un réseau de 116 destinations directes opérées par 58 compagnies régulières desservant 44 pays. En dehors de Paris, il est aussi le seul aéroport français à proposer 11 lignes long-courrier en vols réguliers vers Atlanta, Bahreïn, Doha, Dubaï, Koweït, New York, Montréal et Riyad, et à accueillir l'A380 en quotidien. www.nice.aeroport.fr - @AeroportNice

A propos d'Aéroports de la Côte d'Azur

Le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur gère les aéroports Nice Côte d'Azur, deuxième plateforme aéroportuaire de France, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez. Il est numéro 2 européen en matière d'aviation d'affaires. La liaison régulière en hélicoptère entre Nice et Monaco est par ailleurs la plus importante du monde en termes de trafic. Les trois aéroports du Groupe sont certifiés Carbone Neutre niveau 3+ par l'ACI et le Groupe s'est engagé à atteindre l'objectif de zéro émission de CO_2 sans compensation d'ici 2050. Depuis 2016, Aéroports de la Côte d'Azur est un groupe privé dont la majorité du capital appartient au consortium Azzurra. https://societe.nice.aeroport.fr/